



PROPOSITION DE CANDIDATURE

UNE VIE DIGNE À L'ÈRE DISRUPTIVE

Javier González-Olaechea Franco

Candidat au poste de Directeur général de l'Organisation internationale du Travail 2027–2032

OBJECTIF

Une OIT fidèle à sa mission : promouvoir la justice sociale par les droits, l'emploi décent, la protection sociale et le dialogue tripartite à l'Ère Disruptive.

1. RENOUVELER LA MISSION DE L'OIT À PARTIR DE SA PROPRE

L'OIT a été créée sur la base d'une conviction qui demeure pleinement d'actualité: une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la justice et l'inclusion sociales. Plus d'un siècle plus tard, nous assistons au passage d'une ère de changements à un changement d'ère: l'Ère disruptive, marquée par la convergence des nouvelles formes de communication, de l'intelligence artificielle et de la bio-ingénierie. L'intelligence artificielle, l'automatisation, les plateformes numériques, la transition environnementale, la diversité des formes d'emploi et l'économie de la connaissance transforment rapidement la production, l'emploi et les relations de travail.

Ces changements offrent des possibilités extraordinaires d'accroître la productivité et le bien-être, mais ils peuvent également accentuer les inégalités, l'informalité et l'exclusion, en creusant les fractures sociales existantes. La réponse de l'OIT doit s'appuyer sur sa propre identité : actualiser ses connaissances, ses instruments et sa capacité d'action afin de promouvoir et de garantir l'investissement, de renforcer les normes et les droits, de créer des emplois décents et productifs, d'élargir la protection sociale et de renouveler le dialogue social.

2. LE TRIPARTISME FACE À UNE TRANSFORMATION DÉCISIVE

La transformation technologique ne modifie pas seulement les emplois; elle transforme également les relations de travail et les formes de représentation. Les algorithmes interviennent dans les décisions de recrutement, de rémunération, d'évaluation et de cessation de la relation de travail. Les plateformes, les chaînes d'approvisionnement mondiales, le travail indépendant et l'informalité rendent plus difficile l'identification d'intérêts communs, la négociation de solutions et la conclusion d'accords durables.

UNE VIE DIGNES À L'ÈRE DISRUPTIVE

Dans ces conditions, le tripartisme ne survivra pas par inertie. Il doit démontrer sa capacité à anticiper le changement et à produire des accords pertinents pour un plus grand nombre de personnes. Le moderniser signifie élargir sa capacité d'écoute, renforcer sa présence sectorielle et territoriale et mieux utiliser les données probantes, tout en préservant le rôle institutionnel et représentatif des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs.

L'avantage incomparable de l'OIT réside dans sa capacité à transformer l'expérience et les connaissances en normes, recommandations, politiques et coopération technique convenues par ses mandants. La Direction générale devra faciliter le rapprochement des positions, préserver l'autorité normative de l'Organisation et faire du dialogue bipartite et tripartite un instrument permettant d'obtenir des résultats positifs et vérifiables pour toutes les parties.

3. QUATRE PILIERS POUR UNE VIE DIGNES

PILIER 1. NORMES ET DROITS: LA PERSONNE AVANT L'ALGORITHME

Outre le renforcement des fonctions normative, promotionnelle et de contrôle de l'OIT, je favoriserai un dialogue tripartite sur l'intelligence artificielle et le travail afin de parvenir à un accord sur des principes relatifs à la transparence et à l'explicabilité des algorithmes, à l'évaluation anticipée de leur impact sur le travail, à la protection des données et au contrôle humain. Les décisions concernant le recrutement, la rémunération, la sécurité, la promotion ou la cessation de la relation de travail ne peuvent être laissées à des systèmes opaques ou exclusivement automatisés.

L'innovation doit favoriser l'investissement productif, la prévisibilité, la sécurité juridique et le respect des droits fondamentaux. La technologie ne doit pas opposer les entreprises aux travailleurs : elle doit contribuer à créer des entreprises durables et des emplois productifs. Cette même détermination guidera la promotion et l'application effective de la convention no 169. Mon expérience professionnelle et mes recherches consacrées à cet instrument — notamment mon ouvrage La convention no 169 de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux. Défis et possibilités pour sa mise en œuvre — seront mises au service d'une assistance technique accrue afin de renforcer la consultation préalable, de prévenir les conflits et de concilier les droits collectifs, la sécurité juridique et le développement durable.

PILIER 2. EMPLOI : PRODUCTIVITÉ, COMPÉTENCES ET FORMALISATION

L'OIT doit aider ses mandants à créer des possibilités plus nombreuses et de meilleure qualité en matière d'emploi et de revenus décents pour les femmes et les hommes. Je favoriserai une alliance tripartite sur les compétences de l'avenir, reliant les services de l'emploi, la formation professionnelle, les organisations d'employeurs et de travailleurs, les établissements d'enseignement et les entreprises. L'intelligence artificielle doit être utilisée pour anticiper les

UNE VIE DIGNES À L'ÈRE DISRUPTIVE

besoins en compétences, améliorer l'intermédiation sur le marché du travail, identifier les carences et appuyer des politiques fondées sur des données probantes.

Cet agenda sera associé à une accélération de la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. La formalisation exige productivité, simplification, accès à la technologie et au financement, institutions du travail efficaces et protection progressive. La coopération technique de l'OIT devra proposer des parcours adaptés à chaque réalité nationale et mesurer des résultats concrets en termes de travailleurs et d'unités productives qui intègrent l'économie formelle et s'y maintiennent.

PILIER 3. PROTECTION SOCIALE : LA SÉCURITÉ PENDANT LES TRANSITIONS

Lorsqu'un profil professionnel évolue ou disparaît, le parcours ne doit pas être emploi, chômage et exclusion, mais emploi, transition, formation et nouvel emploi. Je proposerai d'élaborer avec les mandants une matrice destinée à promouvoir une transition professionnelle effective et digne, articulant reconversion et apprentissage tout au long de la vie, reconnaissance de nouvelles compétences, portabilité des droits et socles de protection sociale.

La protection sociale doit accompagner des parcours professionnels de moins en moins linéaires et couvrir également les personnes qui travaillent par l'intermédiaire de plateformes, dans l'économie informelle ou à leur compte. L'OIT soutiendra des solutions financièrement durables et administrativement viables, associant normes internationales, expériences comparées et capacités techniques sur le terrain.

PILIER 4. DIALOGUE SOCIAL: ANTICIPER, CONVENIR ET ÉLARGIR

Je renforcerai le dialogue social en tant que méthode de gouvernance de la transformation technologique et productive. Je favoriserai des mécanismes permanents d'anticipation sectorielle, d'échange d'informations et de négociation sur les changements dans l'organisation du travail avant que leurs effets ne deviennent source de conflit. L'objectif sera de parvenir à des accords concernant la prévention des conflits, l'investissement, la productivité, l'accès à la technologie, la formation et l'employabilité.

Le Directeur général doit agir en toute indépendance et au service des trois mandants. Aux travailleurs, une modernisation qui élargisse les droits, la formation et la sécurité pendant les transitions; aux employeurs, des règles claires, la productivité et la reconnaissance des entreprises durables comme source indispensable d'emploi; et aux gouvernements, des normes applicables, une coopération technique pertinente et des instruments permettant de promouvoir les investissements et les possibilités d'emploi et de renforcer la cohésion sociale.

UNE VIE DIGNE À L'ÈRE DISRUPTIVE

4. UNE OIT QUI TRANSFORME SES PRINCIPES EN RÉSULTATS

L'autorité de l'OIT dépend autant de ses normes que de sa capacité à améliorer la vie des personnes. Je renforcerai ses capacités de recherche et d'anticipation dans les domaines de l'intelligence artificielle et de l'avenir du travail, en les reliant aux bureaux régionaux et nationaux. Chaque produit devra répondre à un besoin identifié par les mandants, avoir des utilisateurs clairement définis et se traduire par des orientations pour les politiques publiques et privées ainsi que par une coopération technique.

L'efficacité ne consiste pas uniquement à réduire les coûts, mais à concentrer les ressources là où elles ont le plus grand impact sur la vie digne de la personne. Chaque priorité devra associer budget, responsables, produits, délais et indicateurs vérifiables. Je favoriserai une culture d'« une seule OIT », avec une meilleure coordination entre le siège et le terrain, une évaluation transparente et des réformes élaborées avec le personnel de l'Organisation.

5. L'EXPÉRIENCE POUR CONDUIRE LA PROCHAINE ÉTAPE

Mon expérience au sein et en dehors de l'OIT constitue le point de départ, et non le contenu, de ma candidature. J'ai exercé des responsabilités au Mexique, à Cuba et en Haïti; au Bureau de l'OIT en Argentine et auprès des organes socioprofessionnels du Mercosur ; au Centre international de formation de Turin; ainsi qu'au Département des normes internationales du travail pour les pays andins. Ce parcours m'a permis de connaître l'Organisation à travers son action sur le terrain, la formation, sa fonction normative, le dialogue avec les mandants et la gestion d'initiatives concrètes.

J'ai également exercé des fonctions dans cinq ministères de l'État péruvien et acquis une expérience dans le secteur privé où, en tant qu'entrepreneur, j'ai directement connu la création de valeur, le risque, la réussite, l'échec et les responsabilités de toute entreprise formelle. En tant que Ministre des Affaires étrangères du Pérou, j'ai dirigé une organisation comptant environ 2 000 fonctionnaires et présente dans le monde entier, et conduit des négociations qui ont abouti à 53 instruments internationaux. Ces expériences m'ont préparé à accomplir l'essentiel: identifier les possibilités et les saisir, écouter, négocier, réformer, diriger et obtenir des résultats.

UNE VIE DIGNE À L'ÈRE DISRUPTIVE

6. LES 100 PREMIERS JOURS

- **Mandat tripartite.** J'engagerai un processus structuré d'écoute avec les gouvernements, les employeurs et les travailleurs afin de convenir des priorités, des résultats et des critères d'évaluation de la nouvelle gestion.
- **Quatre piliers.** Je présenterai au Conseil d'administration une feuille de route reliant les quatre piliers du travail décent aux produits, au budget, aux responsables, aux indicateurs et aux délais.
- **Transformation technologique.** Je lancerai le processus préparatoire sur l'intelligence artificielle et le travail ainsi que le cadre tripartite pour des transitions professionnelles justes.
- **Résultats et durabilité.** Je proposerai un tableau de bord institutionnel des résultats et un plan de hiérarchisation des priorités budgétaires qui protège les fonctions essentielles, renforce la coopération technique sur le terrain et établisse un lien entre les ressources et des résultats vérifiables.

7. CONCLUSION

Une vie digne signifie que l'innovation renforce les droits, crée des emplois productifs, élargisse la protection sociale et renouvelle le dialogue entre ceux qui produisent, travaillent et gouvernent. Cela implique de donner toute sa portée à la mission historique de l'OIT face aux réalités et aux immenses défis du présent et de l'avenir.

J'offre une vision holistique du présent et une compréhension des défis auxquels nous sommes confrontés, une connaissance de l'Organisation, une expérience de l'État, une compréhension du monde du travail et une capacité de négociation permettant de conduire une OIT plus proche de ses mandants, autour de valeurs et de principes partagés en faveur d'une vie digne. Renouveler sans diviser, réformer sans affaiblir et anticiper pour protéger: tel est mon engagement.

Mon objectif et ma proposition peuvent se résumer ainsi: une vie digne à l'Ère Disruptive.